

Infirmier hospitalier | infirmière hospitalière (brevet)

RÉF | 2480

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

- Prendre en charge de la personne humaine en tant qu'être bio-psycho-social, afin d'identifier les besoins de santé individuels et communautaires et de prévenir la maladie.
- Mettre en oeuvre la démarche de résolution de problèmes en Soins Infirmiers sur base de la théorie en Soins Infirmiers de Virginia HENDERSON et du raisonnement inductivo-hypothético-déductif.
- Observer des symptômes, appliquer des soins et traitements en collaboration avec le médecin.
- Exercer le « rôle propre » de l'Infirmier.
- Élaborer des dossiers de Soins Infirmiers, organiser des services infirmiers.
- Éduquer à la santé.
- Établir une relation Infirmier / patient avec son entourage et son environnement.
- Penser et questionner éthique afin de favoriser l'intégration des règles déontologiques et légales dans l'activité professionnelle.

[source : site web de l'école]

Programme

1ère année :

- Approche du patient
- Apprentissage de la démarche de résolutions de problèmes en Soins Infirmiers
- Application des Soins Infirmiers de base, en tenant compte de la progression en cours d'année
- Intégration à l'équipe de soins et paramédicale

2ème année :

Idem que la 1ère année + application des Soins Infirmiers propres aux différentes spécialités :

- Médecine

- Chirurgie
- Gériatrie et psycho-gériatrie
- Soins mère et nouveaux nés – enfants malades
- Santé mentale et psychiatrie

3ème année :

Formation à la responsabilité au sein de l'équipe soignante
Application de la globalisation des Soins Infirmiers en :

- Médecine
- Chirurgie
- Soins Infirmiers aux personnes âgées et psycho-gériatrie
- Soins palliatifs
- Santé mentale et psychiatrie
- Soins à domicile

Module complémentaire :

Stages

Réalisation du travail de synthèse

Certification(s) visée(s)

Brevet d'enseignement secondaire complémentaire – section "soins infirmiers" et CESS à l'issue de la 1ère année.

Type de formation [Institutionnel](#)

ORGANISATION

Durée	3 ans 1/2
Horaire	en journée temps plein
Début	Septembre

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir le *certificat de l'enseignement secondaire supérieur* de plein exercice (CESS) ou une équivalence de ce certificat par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

- ou avoir un Certificat d'études de sixième année de l'enseignement secondaire professionnel (CE6P)

- ou avoir un certificat de qualification d'aide familial ou d'aide-soignant délivré par l'Enseignement de Promotion sociale ET un certificat de formation générale complémentaire de promotion sociale
- ou avoir une attestation de réussite du jury central de la Fédération Wallonie-Bruxelles admettant aux études d'infirmier hospitalier

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Consultez les documents à fournir à l'inscription sur le site web de l'organisme. Prenez rendez-vous avec le secrétariat (entre 8h30 et 12h et entre 13h et 15h). Pendant les congés d'été, le secrétariat est ouvert la 1ère semaine de juillet et à partir de la dernière semaine d'août entre 9h et 15h.

Organisme

Institut Reine Fabiola

Route de Lennik 808
1070 Anderlecht
Tél: 02 555 39 21
<http://institutreinefabiola.be/>